



**RÈGLEMENT NUMÉRO 469-2023 SUR LA GESTION
CONTRACTUELLE DE LA VILLE DE NICOLET**
AFFIRMATION SOLENNELLE – SECRÉTAIRE
DU COMITÉ DE SÉLECTION – 469-2023.VIII

IDENTIFICATION DU DOSSIER ET DU MEMBRE		
Numéro du dossier	Objet du dossier	
Nom du secrétaire	Prénom du secrétaire	
AFFIRMATION SOLENNELLE		
<p>Le signataire de cette affirmation solennelle, en sa qualité de secrétaire du comité de sélection pour le dossier identifié dans ce formulaire et qui a été nommé à cette charge par le directeur de l'approvisionnement de la Ville ou le directeur général déclare sous serment ce qui suit :</p> <ol style="list-style-type: none">1° Je m'engage à ne pas divulguer, et ce pour aucune considération, le mandat qui m'a été confié et à garder le secret des délibérations effectuées par le comité de sélection;2° Je déclare que je vais prendre toutes les précautions appropriées afin d'éviter de me placer dans une situation potentielle de conflit d'intérêts;3° Je déclare n'avoir aucun intérêt direct ou indirect dans le dossier d'appel d'offres identifié dans ce formulaire et pour lequel le comité de sélection a été créé, à défaut de quoi je m'engage formellement à dénoncer mon intérêt et à me retirer du comité;4° J'ai lu et je comprends le contenu de la présente affirmation solennelle, en foi de quoi j'ai signé le présent document.		
SIGNATURE DE L'AFFIRMATION SOLENNELLE		
Signature du secrétaire	Date	
ASSERMENTATION		
Nom du commissaire	Prénom du commissaire	
District	Numéro du commissaire	Déclaration <input type="checkbox"/> Je déclare que ce document a été signé devant moi et sous assermentation.
Signature du commissaire à l'assermentation		Date